

Les crédits

port sur lesquels la plupart des autres Canadiens peuvent compter.

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, je suis heureux de donner mon appui à la motion en faveur d'un moratoire sur la décision du gouvernement concernant VIA Rail. Il y a plusieurs raisons à cela et je veux en faire part aux députés. La première, que j'estime d'une importance capitale, c'est la crise constitutionnelle majeure que nous traversons. Nous reconnaissons que VIA Rail est un service qui unit la nation. Il nous permet de nous connaître les uns les autres. Il nous permet de connaître les aspirations, les rêves, les espoirs et les désirs de l'autre dans notre grand et magnifique pays. VIA Rail est une autre institution que l'on est en train de démanteler graduellement. Mais cela correspond hélas à d'autres décisions prises par le gouvernement.

• (1520)

Les députés se souviendront d'avoir entendu dire qu'Air Canada n'était pas à vendre. Cette société d'État a pourtant été vendue. C'était un autre service qui nous permettait de nous déplacer dans notre grand pays, l'un des plus étendus de la planète.

Nous savons tous que le régime d'assurance-chômage ne devait pas être modifié, les conservateurs l'avaient promis pendant la campagne électorale. Pourtant, ce régime subira des modifications majeures qui toucheront les Canadiens.

Nous avons également vu l'accord commercial canado-américain, dont je ne veux pas parler ici des avantages et des désavantages, mais personne dans cette enceinte ne niera qu'il a eu des effets sentis, pas tous positifs, sur les Canadiens de toutes les régions du pays.

Aujourd'hui, nous avons entendu à la Chambre des commentaires sur la réduction des paiements de transfert. Des milliards de dollars ont en effet été amputés des programmes de santé et d'éducation. En fait, entre 1986 et 1994, ces programmes auront perdu 24 milliards de dollars.

Nous savons que le gouvernement a décrété 31 augmentations fiscales au cours de son mandat. Il a été longuement question, ces dernières semaines, de la taxe sur les produits et services et des répercussions de cette mesure fiscale sur tous les Canadiens.

D'ailleurs, nous avons la preuve écrite, venant d'un ministre, que le gouvernement est en train de détruire le principe de l'universalité. En effet, les nouveaux programmes que le gouvernement a proposés nuiront aux personnes âgées et aux familles.

Tout cela pour rappeler que tous ces bouleversements ont fini par avoir des effets déstabilisateurs au sein de la population en générale et que cette dernière décision est, elle aussi, une initiative tout à fait contraire à l'esprit du Parlement qui est de nous rassembler et de nous rapprocher. Vu dans cette perspective, et compte tenu des crises constitutionnelles qui secouent le pays actuellement, un tel moratoire ferait beaucoup pour apaiser un peu les esprits et nous permettre de réfléchir aux moyens à prendre pour nous rapprocher davantage.

Nous devrions songer sérieusement à décréter ce moratoire parce que la décision de supprimer ce service met en cause 2 700 travailleurs partout au Canada. Je parle des travailleurs directement concernés. Que dire alors des milliers d'hommes et de femmes employés dans des services tributaires de l'emploi de ces travailleurs.

Les Fêtes approchent à grands pas. Songeons aux hommes et aux femmes qui seront touchés par cette décision, à leurs enfants, à leurs frères et soeurs et leurs parents. Quel genre de Fêtes vont-ils passer? Mettons-nous à leur place. Comment nous sentirions-nous à la veille des fêtes? Dans quel état d'esprit seraient nos épouses, nos enfants, nos amis et nos proches? Je trouve que le gouvernement n'aurait pas pu trouver un pire moment de l'année pour mettre en oeuvre un pareille décision qui laisse si peu d'espoir à ceux qui en subiront les conséquences.

[Français]

Voilà une autre raison que je voudrais partager avec mes collègues. Vous n'êtes peut-être pas sans savoir que MM. Bourassa et Peterson ont demandé un gel, aujourd'hui, sur la fermeture de VIA Rail. Pourquoi? Parce qu'ils veulent regarder quelles sont les options qu'ils ont à leur disposition. Est-ce qu'ils pourraient faire autre chose pour préserver et améliorer le service?

Ce que je vous dis, si c'est possible qu'on leur accorde cette demande, — et j'espère qu'on le fera — c'est aussi important qu'on l'accorde aux provinces de l'Atlantique aussi bien qu'aux provinces de l'Ouest.

Il me semble qu'il est raisonnable lorsqu'on est en train d'entreprendre une décision qui touche de près tellement de Canadiens et de Canadiennes, qu'on puisse reculer un petit peu, reconsidérer de nouveau les don-